



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 septembre 2020

### Crise du COVID-19 et Plan de Relance : le logement des jeunes à nouveau oublié ?

L'année 2020 est marquée par une aggravation sans-précédent de la situation économique et sociale des jeunes en raison de la crise liée au COVID-19. La forte récession de cette année vient aggraver une position déjà fragile des jeunes dans la société, déjà largement désavantagés par un marché du travail et du logement qui renforce leur précarisation.

Face à cette crise d'ampleur, de nombreuses annonces du Gouvernement sont venues, au cours du mois de septembre, tâcher de répondre aux difficultés économiques et sociales que les jeunes subissent de plein fouet, au travers d'un Plan de Relance. Venant en complément des différents plans du quinquennat au service des jeunes (Plan de Lutte contre la Pauvreté) ou du logement (Plan Logement d'Abord), le Plan de Relance amène des réponses bienvenues sur le front de l'emploi des jeunes.

Pourtant, les réponses apportées dans le cadre du Plan de Relance souffrent du même angle mort que de nombreuses politiques publiques : en déconnectant l'enjeu de l'emploi des jeunes de celui du logement, le Gouvernement ne permet pas aux jeunes d'accéder à l'autonomie et de faciliter leur mobilité.

Depuis 2017, de nombreuses politiques publiques n'ont pas su prendre la mesure du besoin des jeunes en matière de logement, souvent contraints d'abandonner leurs projets de formation ou d'emploi faute de logement. Ainsi, de nombreux dispositifs d'insertion et politiques publiques ne prennent pas en compte la nécessité de loger les jeunes en formation et en insertion : le dispositif Garantie Jeunes pour les 18-25 ans, l'obligation de formation de 16 à 18 ans et maintenant le volet « jeunes » du Plan de Relance font l'impasse sur l'accès au logement des jeunes accompagnés vers l'emploi.

La situation des jeunes sur le front du logement se dégrade rapidement, avec une augmentation continue du temps d'attente pour accéder au logement social et des prix du parc privé trop élevés pour leurs ressources. Les politiques du logement ont été marquées par de nombreux choix strictement dictés par des considérations budgétaires : baisse forfaitaire des aides au logement, mise en place de la réduction des loyers de solidarité, sous-indexation de l'augmentation de nombreuses aides et baisse drastique de la participation de l'Etat au Fonds National d'Aide à la Pierre. Autant de mesures qui renforcent les difficultés pour les jeunes d'accéder à un logement autonome.

Pourtant, avec le lancement en 2018 du Plan Logement d'Abord, le Gouvernement avait fait le choix de changer complètement les orientations stratégiques en faisant de l'accès de toutes et tous au logement une priorité, mobilisant de ce fait l'ensemble des acteurs du secteur.

L'UNCLLAJ réaffirme la nécessité et l'urgence d'un effort conséquent et concerté des pouvoirs publics, des bailleurs sociaux et du secteur associatif en faveur du logement de tous les jeunes, condition sine qua non pour que la France puisse sortir par le haut de la grave crise que nous rencontrons. Les équipes des CLLAJ constatent au quotidien les difficultés des jeunes à se loger et à construire leur autonomie. Il est urgent que chaque jeune, quel que soit son âge ou sa situation puisse bénéficier d'une solution de logement adaptée à ses besoins, pour lui permettre d'accéder à l'autonomie.

#### Contact :

Tommy Veyrat, Délégué National de l'UNCLLAJ ; [t.veyrat@uncllaj.org](mailto:t.veyrat@uncllaj.org), 06 78 46 92 71  
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes, [www.uncllaj.org](http://www.uncllaj.org)